

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Mars 1893

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance en date du 10 mars 1893, M. Gustave Evens a été nommé Sous-Bibliothécaire du Palais de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. Edouard Paul, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Duchesse d'Aoste, venant de Turin, accompagnée de la Comtesse Colli di Felizzano, Dame d'honneur, et du Marquis de Villanova, Grand Maître de sa maison, est arrivée jeudi soir dans la Principauté, par le train de 6 heures 11. S. A. S. le Prince s'était rendu à Vintimille au devant de l'auguste visiteuse que S. A. S. Madame la Princesse Alice attendait à la gare de Monaco.

S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général ; le Marquis Carcano, Consul Général d'Italie ; le Comte Gastaldi, Maire ; M. de Angelis, Régent du Vice-Consulat d'Italie, se trouvaient aussi sur le quai du débarcadère.

Les maisons de l'avenue de la Gare étaient pavisées, un piquet de carabiniers rendait les honneurs.

Leurs Altesses, chaleureusement acclamées par la foule massée aux abords de la station, sont montées dans deux calèches conduites à la Daurmont et précédées d'un piqueur.

Les honneurs ont été rendus, à l'entrée du Palais, par les gardes de Son Altesse Sérénissime.

A l'occasion de la visite de S. A. I. et R. la Duchesse d'Aoste à nos Augustes Souverains, Leurs Altesses Sérénissimes réunissaient, dimanche soir, au Palais de Monaco, l'élite de la colonie étrangère et de la société du littoral.

Le Prince et les Princesses sont entrés, vers dix heures, dans la salle Grimaldi, salués par la *Marche royale italienne*, suivie de la *Marche Monégasque*. Leurs Altesses ont reçu les hommages de l'assistance, puis le bal a commencé et s'est terminé à minuit et demi, par un cotillon plein d'entrain dont les accessoires ont été très remarquables.

Citons en tête des personnes présentes :

LL. AA. RR. le prince Louis de Bourbon et la princesse Marie de Bourbon, sa fille ; Lady Brooke, Rancee de Sarawak ; le duc et la duchesse de Rivoli ; le duc d'Elchingen et M^{lle} d'Elchingen ; le baron Podesta, syndic de la ville de Gènes ; le prince Centurione ; le Gouverneur Général et la baronne de Farincourt ; le comte de Florian, ministre plénipotentiaire de France et la comtesse de Florian ; M^{me} Henry ; la princesse de Brancovan ; le général de division Verrier ; l'amiral Fournier ; le comte Gastaldi, Maire, et la comtesse Gastaldi, Dame du Palais ; le comte Mniszech, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, et la comtesse Mniszech ; la comtesse Colli, dame d'honneur de S. A. R. la

Duchesse d'Aoste ; le marquis de Villanova, grand maître de la Maison de Son Altesse Royale ; le comte Rovasenda, sous-préfet de San Remo ; le commandeur Ruzza, premier assesseur de la ville de Gènes, etc., etc.

Le buffet était dressé, comme aux deux dernières fêtes, dans la grande salle à manger. Vers 2 heures du matin, un souper de trente-cinq couverts, servi dans la galerie des Glaces, réunissait autour de Leurs Altesses Sérénissimes l'élite de Leurs invités.

Voici le programme de la représentation théâtrale qui sera donnée au Palais des Beaux-Arts le mercredi 22 mars, à 3 heures, au bénéfice de M^{me} Ricci de Paz, cantatrice, sous le haut patronage de S. A. S. Madame la Princesse de Monaco :

Ouverture ORCHESTRE.

UN ENGAGEMENT

Vaudeville en 1 acte de M. RAOUL GUNSBURG

CONCERT-DIVERTISSEMENT

- A. Concert pour violon..... M^{me} BASTIN.
- B. Air du Roi de Thulé..... M. ILLY.
- C. Air d'Hérodiade..... M^{lle} LAFFON.
- D. Air..... M^{lle} DELIA.
- E. Romances..... M^{me} RICCI DE PAZ.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra comique en 1 acte de VICTOR MASSÉ

Les billets seront en vente au guichet de location du théâtre. Prix du fauteuil : 20 francs.

Le Tribunal Supérieur a condamné :

- 1° Le 7 de ce mois, pour mendicité, à trois mois de prison, les sieurs Henry-Albert Chéron, chanteur ambulant, natif de Saint-Quentin-des-Îles (Eure), âgé de 33 ans, et Edouard Tarquoiz, marchand ambulant, âgé de 29 ans, natif de Lyon ;
- 2° Le 10 mars, le sieur Hranilovic de Cryctisanni, 26 ans, né à Coyetir (Autriche), se disant ingénieur, 16 francs d'amende, pour coups et blessures.

La police monégasque a mis en état d'arrestation un malheureux aliéné, Antoine Rinaudo, jardinier, sujet italien, âgé de 33 ans, qui, à deux reprises différentes, avait tenté de se donner la mort.

Le total des dons recueillis dans la colonie étrangère par M^{me} la Baronne de Farincourt s'élève à la somme de 3,340 francs, qui a été répartie comme suit :

Bureau de bienfaisance.....	1.600 fr.
Société de Saint-Vincent-de-Paul.....	700
Ouvroir.....	600
Orphelinat.....	200
Sœur Auguste (pour les pauvres malades).....	200
Père Bénigne (mariages des indigents).....	40
Total.....	3.340 fr.

Le yacht *Eros* a quitté Monaco la semaine dernière pour se rendre à Cannes. L'*Eros* était chez

nous depuis plusieurs jours et il avait, le jour de notre bataille de fleurs, pris part à la fête en arborant ses pavois pendant toute la durée de ce divertissement populaire.

Le 8 mars, un yacht à vapeur anglais, *Vanadis*, à M. Morgan, est venu dans notre port, où il a débarqué six passagers.

Ce bâtiment, qui venait de Menton, jauge 136 tonneaux et compte 16 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Lay.

La semaine dernière est venue une embarcation bien curieuse, le canoë *Trice*, du nom du capitaine-armateur qui le conduit à l'aide d'une pagaie et d'une voile.

M. Trice venait de Nice dans son bateau minuscule qui jauge un dixième de tonne ! Arrivé à Monaco, il prit son bateau sous le bras et se rendit au café de la Méditerranée, moins embarrassé que s'il avait eu une bicyclette dans les mains.

CHEMINS DE FER P.-L.-M. — M. le chef de gare de Monaco nous informe que depuis hier lundi 13 mars 1893, le train n° 308 qui, il y a six jours, avait été retardé de dix minutes entre Monte Carlo et Nice, a repris sa marche normale sur tout son parcours.

AVIS

Les travaux de construction d'une seconde voie entre les gares d'Eze et Monaco exigeant la présence sur la voie de nombreux ouvriers ainsi que l'installation d'échafaudages rapprochés de la voie, principalement dans les souterrains, la Compagnie recommande à MM. les voyageurs de ne pas se pencher en dehors des voitures et de ne jeter aucun objet sur la voie.

Les représentations de M^{lle} Marguerite Ugalde se poursuivent gaiement avec les *28 jours de Clairrette*. La gentille divette des Folies-Dramatiques communique sa verve à tous ses partenaires, qui brûlent la pièce avec un entrain des plus amusants.

Samedi, S. A. R. Madame la Duchesse d'Aoste assistait, avec Leurs Altesses Sérénissimes, au spectacle. A leur entrée dans la loge princière, l'orchestre a exécuté la *Marcia Reale* d'Italie, que les spectateurs ont respectueusement écoutée debout.

Voici le programme des représentations théâtrales jusqu'à la fin du mois :

Vendredi 17 mars, à 8 heures précises. — Représentation extraordinaire, avec le concours de M. COQUELIN aîné, de la Comédie-Française. La *Mégère apprivoisée*, comédie de Shakespeare, adaptée en 4 actes par M. Delair. M. Coquelin remplira le rôle de Petruccio ; M^{lle} Baretty, celui de Cattarina.

Le spectacle commencera par une conférence sur *Tristan et Iseult*, de Richard Wagner, par M. CATULLE MENDES.

Mardi 21 mars. — Première représentation de *Tristan et Iseult*.

Jeudi 23 et samedi 25. — 2^e et 3^e représentations de *Tristan et Iseult*.

Dimanche 26, lundi 27 et mardi 28. — Représentations de la Comédie française. — Le 27, outre la représentation, M. FRANCISQUE SARCEY fera une conférence.

Le vendredi 24, dans la salle de spectacle, grand assaut d'armes.

SALLE DES FÊTES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Demain mercredi, 15 mars. — Conférence de M^{lle} THÉ-NARD, de la Comédie-Française.

Beaucoup de monde dimanche à la représentation musicale et théâtrale donnée au Collège de la Visitation, par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, au profit de ses pauvres.

M. Camblong, artiste amateur, avait bien voulu, ainsi que MM. Rosticher, Vallini, Louis Bellando et Graeffe, prêter son gracieux concours à cette fête de bienfaisance. Il a chanté, avec beaucoup de goût, le *Fou*, de Tagliafico, et le « Toréador » de *Carmen*, de Bizet.

M. Graeffe a exécuté sur le violoncelle un très remarquable morceau de Gabriel Marie, la *Cinquantaine*.

Les deux pièces, le *Choral de Fouilly-les-Nou-nous*, opérette-bouffe en un acte, et l'*Affaire de la rue de Lourcine*, comédie-vaudeville en un acte, ont été lestement enlevés par les jeunes interprètes, qui se sont fréquemment fait applaudir.

M. Marchetti a obtenu un succès de rire avec la *Toquade de M. Dubraillard*, scène comique qu'il a dite et jouée avec beaucoup de verve.

M. Louis Bellando, élève de l'institut des jeunes aveugles de Marseille, a, sur le piano, joué brillamment plusieurs fantaisies. MM. Rosticher et Vallini, maîtres de chapelle, ont accompagné alternativement les chanteurs.

En résumé, charmante soirée, et fructueuse recette pour les infortunes secourues par la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée à l'issue de la représentation. Le premier nombre est celui tiré; le deuxième, celui de la série :

8-7 — 9-36 — 5-14 — 5-17 — 9-18 — 8-37 — 9-12 — 4-21 — 9-26 — 7-1 — 4-20 — 5-5 — 9-32 — 7-8 — 7-39 — 2-25 — 10-16 — 7-10 — 3-9 — 5-28 — 3-40 — 10-31 — 5-34 — 4-22 — 1-29 — 3-6 — 8-38 — 1-33 — 7-24 — 6-19 — 8-11 — 3-2 — 10-3 — 8-23 — 6-15 — 6-27 — 8-13 — 10-4 — 2-35 9-30.

Le Sport Vélocipédique Monégasque nous communique l'avant-programme de la grande réunion internationale vélocipédique, qui aura lieu le dimanche 9 avril 1895, sur le boulevard de la Condamine, avec le gracieux concours des Sociétés des Régates et Philharmonique.

PREMIÈRE COURSE. — Divisée en 2 séries : Juniors et Seniors du S. V. M. — Prix 500 fr. en objets d'art, offerts par M. le prince X... 1^{re} série (Seniors, bi et bi), prix 250 fr., distance 2,500 mètres. — 4 tours.

1^{er} prix : Un objet d'art de 100 fr. et une médaille d'or de 100 fr. offerte par M. le chevalier Pierre Néri.

2^e prix : Un objet d'art de 80 fr. et une médaille argent offerte par la Société des Régates.

3^e prix : Un objet d'art de 70 fr. et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates.

DEUXIÈME COURSE. — Grande Régionale (bi et bi). Réservée aux velocemen habitant la Principauté de Monaco et les départements des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Vaucluse, Corse, et province de San Remo et Port-Maurice, et y résidant au moins depuis 6 mois. — Distance 4,200 mètres. — 6 tours. Temps maximum 8' 20".

Prix du Commerce et Hôtels, 300 fr. — 1^{er} prix, 150 fr.; 2^e prix, 100 fr.; 3^e prix, 50 fr.

TROISIÈME COURSE. — Grande Internationale (bi et bi). Course de Son Altesse Sérénissime. Ouverte à tous coureurs. Distance 7,000 mètres. 10 tours. Temps maximum 14' 10". — Une prime de 40 fr. sera accordée au premier arrivé, s'il a abaissé le temps maximum de 30 secondes.

Prix 1,000 fr. — 1^{er} prix, 500 fr.; 2^e prix, 300 fr.; 3^e prix, 200 fr.

QUATRIÈME COURSE. — 2^e série, Juniors du S. V. M. (bi et bi). Distance 2,800 mètres. 4 tours. Prix 250 fr. en objets d'arts offerts par M. le prince de X...

1^{er} prix : Un objet d'art de 100 fr. et une médaille d'or.

2^e prix : Un objet d'art de 80 fr. et une médaille d'argent offerte par la Société des Régates.

3^e prix : Un objet d'art de 70 fr. et une médaille de bronze offerte par la Société des Régates.

CINQUIÈME COURSE. — Grande Internationale (tri). Ouverte à tous coureurs. Distance 3,500 mètres. Temps maximum 7' 30". — Dans cette course, plus de 4 coureurs inscrits entraîneront deux manches et une finale. Les manches se feront sur un parcours de 1,400 mètres. Prix de la Société des Bains de Mer, 550 fr. — 1^{er} prix : 300 fr.; 2^e prix, 150 fr.; 3^e prix, 100 fr.

SIXIÈME COURSE. — Régionale. Consolation (bi et bi). Ouverte aux coureurs non primés dans la Grande Régionale. Distance 4,200 mètres. 6 tours. Temps maximum 8' 30".

Prix de la Société des Bains de Mer, 180 fr. — 1^{er} prix, 80 fr.; 2^e prix, 60 fr.; 3^e prix, 40 fr.

SEPTIÈME COURSE. — Internationale. Consolation (bi et bi). Réservée aux coureurs non primés dans les Grandes Internationales (bi et tri), mais ayant accompli le parcours en entier. Distance 7,000 mètres. 10 tours. Temps maximum 14' 30".

Prix de la Société des Bains de Mer, 240 fr. — 1^{er} prix, 100 fr.; 2^e prix, 80 fr.; 3^e prix, 60 fr.

HUITIÈME COURSE. — Course d'honneur. Obligatoire pour tous les premiers et seconds prix et facultative pour les autres. Distance 1,400 mètres. 2 tours. Prix unique : Un objet d'art.

Eventuellement une course ou intermède de monocycle.

Commissaires des Courses : MM. Adolphe Olivier, Henri Noirel, Ernest Vincent.

Juges à l'arrivée : MM. Albert Laumailé; Starter, Victorien Roques.

Membres du jury : M. Rubino, Président du Velo-Club de San Remo; Auger, Président du Vélo-Sport de Nice; Cordinal, Président du Vélo-Sport de Cannes; Palmaro, Président du Vélo-Sport de Menton; Emile Muller; Frédéric Bonnaud; Théodore Muller; Louis Néri, chronométrateur; Joseph Cavatorta, secrétaire; Charles Lauck, secrétaire.

AVIS

Il est interdit de laisser pénétrer sur le vélodrome des chiens non tenus en laisse. Le public ne pourra, sous aucun prétexte, circuler sur la piste exclusivement réservée aux coureurs.

Un tableau, placé sur la tribune du jury, donnera le numéro d'ordre des coureurs partants et arrivants pour chaque course.

A 10 heures et demie du matin, au siège social, vermouth d'honneur offert aux Sociétés.

Le défilé partira du siège social, café du Siècle, à 1 heure de l'après-midi.

Tout veloceman ayant pris part au défilé n'aura pas d'entrée à payer.

A 8 heures du soir, banquet à l'hôtel Bristol. Le prix du banquet est fixé à 6 francs.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Roques, président du S. V. M., jusqu'au 1^{er} avril inclusivement.

Le droit d'inscription est ainsi fixé : Grandes Internationales : 25 francs. Ce droit d'inscription dispense de celui des autres courses.

Grande Régionale : 10 francs.

Les droits d'inscriptions seront remboursés à tous les coureurs ayant rempli tous leurs engagements.

Prix des places : Grandes tribunes, 2 fr. 50; Chaises, 1 fr.; entrée : 0 fr. 50.

Le Président : V. ROQUES.

A la suite des réclamations qui lui ont été adressées au sujet de la suppression sur l'expédition des télégrammes des jour et heure de dépôt, la Direction générale des Postes et Télégraphes vient de prescrire l'inscription en trois chiffres, sur la copie remise au destinataire de tout télégramme du service intérieur, du quantième du mois, de l'heure et de la minute du dépôt, avec l'indication m ou s (matin ou soir).

Cette mention a cessé d'être exigible sur les télégrammes internationaux, depuis la mise en vigueur de la convention, préparée par le dernier congrès télégraphique.

Jeudi 16 mars 1893, à 2 heures de l'après-midi

16^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. Arthur STRECK

Avec le concours de M^{lle} MARIE D'ADLER, Cantatrice

- Symphonie en ut mineur..... Beethoven.
 - A. Allegro con brio.
 - B. Andante con moto.
 - C. Allegro e presto.
- Ouverture de *Guendoline*..... Em. Chabrier.
- Air des Clochettes de *Lakmé*..... L. Delibes.
- M^{lle} MARIE D'ADLER.
- Wallenstein*, trilogie d'après le poème dramatique de Schiller..... V. d'Indy.
- 2^e PARTIE, Max et Thècla (les Piccolomini).
- Romance de Varlamow*, transcrite par P^{esse} Kotschubey.
- M^{lle} MARIE D'ADLER.
- Marche Tzigane*..... Reyer.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Vendredi 11 mars

Le Prix des Figuiers a été partagé entre MM. Paccard et le capitaine Duncam-Sim; la troisième place a été pour M. Galfon.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Descharmays, Kennedy, capitaine Shelley et Blake.

Lundi 13 mars

Le Prix des Amandiers a été gagné par M. Galfon, premier; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Kennedy et Paccard.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Descharmays, Roberts, Mauduit, comte Trauttmansdorff et Paccard.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Dimanche dernier a eu lieu à Cannes, dans le golfe de la Napoule, une revue navale à laquelle étaient invités les yachts de plaisance en ce moment sur notre littoral. L'amiral baron Lagé, sur l'avis torpilleur le *Faucon*, de l'escadre française, a passé cette revue qui a été suivie d'un très curieux défilé.

Vingt-trois yachts à vapeur, ayant à leur tête l'*Eros*, au baron Arthur de Rothschild, et trente-un yachts à voile, ont pris part à cette fête.

Nice. — Les journaux de cette ville enregistrent un don de 200 francs fait par S. A. S. le Prince de Monaco au Vélo-Sport de Nice, à l'effet de former un des prix à décerner dans la réunion des courses des 2 et 3 avril prochain.

— Voici le programme des courses de printemps :

Premier jour — Dimanche 19 mars

PRIX DE VILLEFRANCHE. — 2,000 francs. Distance : 1,500 mètres, pour chevaux entiers, hongres et juments de trois ans et au dessus.

Comte de Tracey.....	4	Vaseline (6000).....	63	1/2
Staples.....	3	Marie (4000).....	52	1/2
Baron de Laroulière.....	3	Le Bu (6000).....	56	
Comte d'Espous de Paul.....	3	Chevette (6000).....	54	1/2
P. Massot.....	4	Fairest (4000).....	61	1/2
Em. Arson fils.....	4	Cristal (6000).....	65	

PRIX DE BEAULIEU. — 6,000 francs, distance 2,100 m.

Staples.....	3	Pastisson.....	57
Baron de Laroulière.....	3	Le Bu.....	52
Vicomte d'Harcourt.....	3	Immortelle.....	50
Vicomte d'Harcourt.....	3	Mahonia.....	57

GRAND PRIX INTERNATIONAL (Handicap). — 10,000 fr., distance, 2,000 mètres.

Ephrussi.....	4	Jupon.....	63
Marquis Birago.....	6	Méléagre.....	61
Vicomte d'Harcourt.....	4	Châtillon.....	60
Marquis Birago.....	6	Guitare.....	59
Comte R. de Bony.....	4	Campan.....	57
Comte Turati.....	8	Carnarvon.....	56
Comte de Tracy.....	4	Rose-Croix.....	52
Vicomte d'Harcourt.....	3	Mahonia.....	49
Comte d'Espous de Paul.....	3	Pintade.....	48
Edmond Blanc.....	3	Brandalise.....	47
Marquis Birago.....	3	Villafranca.....	46

PRIX DU CERCLE MASSÉNA. — Officiers et gentlemen, 3,000 francs, distance : 2,100 mètres. Pour hacks et hunters de trois ans et au dessus n'ayant pas gagné, en 1892, un prix de la valeur de 3,000 francs autre que ceux réservés aux hacks et hunters ou dans un prix à réclamer.

Vicomte Ph. d'Espous de Paul.....	3	Coronel.....	67
Vicomte Ph. d'Espous de Paul.....	3	Le Raz.....	67
Comte de Tracey.....	4	Vaseline.....	75
G. Marès.....	4	Jeanne d'Albret.....	80
Baron de Laroulière.....	3	Mon Souci.....	1/2 s. 67
Vicomte H. d'Espous de Paul.....	4	Canada.....	72
P. Massot.....	4	Fairest.....	70
L. Randon.....	4	Corot.....	71
Comte R. de Clermont-Tonnerre.....	4	Comte Jean.....	73
d ^e	3	Mont de Marsan.....	67

Menton. — Vendredi dernier, courses vélocipédiques à Menton.

MM. Garin et Julien Xhrouet, de Monaco, y ont remporté quatre prix, savoir :

M. Garin, deuxième prix de la première course; premier de la quatrième, réservée aux coureurs non primés.

M. Xhrouet, troisième prix de la quatrième course, et premier de la course d'honneur.

San Remo. — La première réunion des courses vélocipédiques de San Remo a été, dimanche, très réussie. M. Xhrouet, de Monaco, a obtenu le troisième prix dans la course des juniors (3,000 mètres), et M. Garin, le troisième également dans la course inter-club (10,000 mèt.)

Déclaration des forfaits, mardi 14 mars, avant quatre heures du soir.

Deuxième jour — Mardi 21 Mars

PRIX D'EZE, à réclamer. — 3,000 francs, distance : 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au dimanche 19 mars, avant huit heures du soir, chez M. Blondin, secrétaire des courses, à Nice.

PRIX DU MIDI. — 5,000 fr., distance : 1,500 mètres.

Comte d'Espous de Paul.....	3	Chevrette	50	1/2
Comte d'Espous de Paul.....	3	Pintade.....	50	1/2
Staples.....	3	Pastisson	57	
Vicomte d'Harcourt.....	3	Mahonia.....	54	

GRAND PRIX DU PRINTEMPS. — 20,000 francs, distance 2,100 mètres. Pour chevaux de 3 ans et au dessus.

Comte R. de Bony.....	4	Campan.....	61	
Vicomte d'Harcourt.....	4	Châtillon.....	59	
Ephrussi.....	4	Jupon.....	63	
Comte d'Espous de Paul.....	3	Pintade.....	47	1/2
Staples.....	3	Pastisson	49	
R. de Monbel.....	3	Lilia.....	45	1/2
Comte R. de Clermont-Tonnerre.....	4	Cigare.....	59	
Edmond Blanc.....	4	Fantasia.....	61	1/2

PRIX DE LA TURBIE (Handicap). — 3,000 francs, distance: 2,100 mètres. Pour chevaux de 3 ans et au dessus, ayant couru avant la publication des poids.

Marquis Birago.....	4	Victoire.....	62	
Vicomte d'Harcourt.....	3	Mahonia.....	56	1/2
Comte d'Espous de Paul.....	3	Pintade.....	54	
Vicomte d'Harcourt.....	3	Immortelle.....	53	
Vicomte d'Harcourt.....	3	Rose de France.....	53	
Edmond Blanc.....	3	Brandalise.....	52	

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le soleil de Monte Carlo règne en ce moment à Paris. Le ciel est clair et riant; la température est douce. L'humeur publique est à la joie; un grand besoin de gaieté agitait la foule le jeudi de la Mi-Carême, et, pour la première fois peut-être, nous avons eu la sensation et le plaisir d'une véritable journée de Carnaval. Les enfants, dans toutes les familles aisées, étaient élégamment déguisés et parcouraient fièrement les rues à côté de leurs parents. Jamais il n'y a eu pour eux autant de matinées costumées. Chose bien fin de siècle, ces futurs électeurs et leurs jeunes sœurs n'hésitaient pas à grimper les escaliers des journaux les plus répandus et à s'y faire inscrire; hâtons-nous d'ajouter que ces visites étaient accompagnées de dons d'argent pour les pauvres qui étaient gentiment offerts et gracieusement acceptés. Les bals publics, notamment celui de l'Opéra, regorgeaient de monde. On dansait (ce qu'on n'avait pas fait depuis longtemps), on riait, on chantait, on buvait, on lançait des confetti et des serpentins en papier. Les soirées privées et intimes ont été si nombreuses qu'il serait impossible d'en faire l'énumération.

Mais ce qui était insolite et merveilleux, c'était le coup d'œil de la rue et surtout des grands boulevards. De chaque côté des trottoirs, une foule compacte et joyeuse; au milieu de la chaussée, un défilé de deux cents chars élégants, fleuris et décorés, pleins d'hommes et de femmes en costumes que le soleil rendait plus éclatants. Les « Reines » — c'est ainsi qu'on appelle les blanchisseuses auxquelles chaque lavoir avait confié la présidence de son char — saluaient de la main le peuple avec une dignité amusante. A leurs pieds, des orchestres plus ou moins harmonieux faisaient retentir leurs notes bruyantes. Les étudiants avaient organisé une cavalcade très pittoresque et promenaient l'armée du Carnaval à pied et à cheval. Cette jeunesse avait eu des idées drôles et les promeneurs applaudissaient. Je passe sous silence les nombreux chars des entrepreneurs de réclame, dont quelques-uns étaient cependant ingénieux. Un fabricant de vélocipèdes avait eu l'idée de lancer sur les boulevards un immense bateau à voiles actionné par des vélos dont les « cavaliers » étaient costumés en matelots. De tous côtés on lançait des confetti en papier de toutes couleurs et des banderolles blanches, rouges et bleues qui s'enlaçaient dans les arbres, autour des balcons, aux réverbères. L'effet était féérique.

Paris s'amusait de si bon cœur qu'il n'y a pas eu le moindre trouble, à peine quelques bousculades et deux ou trois accidents. L'un d'eux toutefois a été terrible. A deux heures de l'après-midi, un artiste très aimé, qui déjeunait au Café Riche en compagnie de quelques célébrités des théâtres parisiens, en lançant trop vivement une banderolle de papier sur un char, s'est jeté par la fenêtre et il est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé le crâne. Je sors de l'enterrement de Gibert, ce chanteur si aimé dans les salons, en France et à l'étranger, dont la bonne humeur et le talent ont été si souvent célébrés dans ces Lettres. Tout Paris a tenu à se faire inscrire sur le registre déposé à son domicile. C'est en 1887, lorsque je faisais le voyage de New-York à bord de la Bretagne, comme correspondant du New-York Herald en compagnie de M.

Ferdinand de Lesseps et de M. Cottu, du général Pélissier et de l'amiral Jaurès, tous deux sénateurs, que je le connus. M. Cottu était le bout-en-train des plaisirs du bord; il organisait à chaque instant des bals et des soirées. Gibert nous a maintes fois fait oublier les longueurs de la traversée par ses chansonnettes et ses imitations des principaux artistes parisiens. Il excellait à imiter Paulus dans la célèbre chanson : « En revenant de la revue » fort à la mode à l'époque. Le général Boulanger était alors ministre de la guerre. Quelle preuve de la vicissitude des choses humaines! Le général Pélissier est mort après avoir été questeur du Sénat, ce qui était son plus vif désir; l'amiral Jaurès est mort, après avoir été ministre, ce qu'il considérait comme le couronnement de sa carrière. M. Cottu vient d'être condamné durement en police correctionnelle, et M. Ferdinand de Lesseps, le créateur illustre du canal de Suez, est l'ombre de lui-même. S'il avait conservé plus longtemps toute l'énergie que je lui ai connue le jour de l'inauguration du canal égyptien, alors qu'on lui offrit de le créer duc de Suez, la France aurait peut-être l'orgueil d'avoir ouvert au commerce universel une seconde grande voie maritime!

Mais laissons ces tristes souvenirs!

×

La soirée de la Mi-Carême a été très brillante dans le monde. La comtesse de Durfort a rouvert son hôtel du boulevard de Latour-Maubourg par un dîner suivi d'un raout. Chez la marquise de Castrone, M^{me} Krauss et la baronne Popperont ont fait de la musique. Chez la baronne Levavasseur, superbe soirée musicale avec M^{me} Deschamps dans Werther, le ténor à la mode Warmbrodt dans un air d'Armide de Gluck et une romance de Suzanne de Paladilhe. Hasselmans a charmé l'auditoire avec sa harpe.

Ravissant cotillon chez M^{me} Louis Cahen d'Anvers pour l'entrée dans le monde de sa seconde fille.

Le reste de la semaine a offert une série de réunions aimables.

Chez la baronne Decazes-Stackelberg, M^{lle} Debrège a dit des chansonnettes très suggestives — c'est le mot à la mode — et M. Royer a détaillé avec beaucoup de succès un spirituel monologue, le Couturier.

Chez l'illustre Alboni, soirée musicale dont le programme ne contenait que des noms d'étoiles: l'Alboni, la Krauss, Rose Caron, M^{me} Conneau, M^{me} Kinen, la baronne Popper et M^{lles} Diemer, David, Plançon. C'était l'anniversaire de la grande cantatrice! il a été fêté comme il convenait.

Même soir, grande réception chez M^{me} de Munkacsy en l'honneur de l'ambassadeur d'Autriche.

Belles matinées musicales chez M^{me} Millot et chez M^{me} Jules Beer.

Soirée musicale chez la vicomtesse de Reizet.

×

Le mariage de M. Paul Desprez, conseiller d'ambassade, et de miss Mac-Clellan, célébré mardi à la Nonciature, a été un grand événement. M^r Ferrata, nonce du Pape, qui a donné la bénédiction nuptiale, a prononcé une allocution émue où il a fait ressortir la grande affection de Léon XIII pour le marié, dont le père a été ambassadeur de France auprès du Vatican, et pour la mariée qui avait renoncé à la religion protestante pour se convertir au catholicisme. M. Coolidge, ministre des Etats-Unis à Paris, était l'un des témoins de la mariée. Les nouveaux époux ont commencé leur voyage de noces. Ils iront à Rome; ils s'arrêteront à Nice, chez l'oncle de M. Desprez, M. de Bonnières, ancien ministre plénipotentiaire, et visiteront les merveilles de la Principauté de Monaco.

×

La Paix du Ménage, la pièce un peu brutale de M. Guy de Maupassant, a brillamment réussi au Théâtre-Français. Le dialogue est mordant, spirituel, audacieux. M^{lle} Bartet a sauvé par son tact et sa délicatesse tout ce qu'il y avait de scabreux; c'est la première comédienne que nous ayons actuellement. MM. Worms et Le Bargy ont été excellents.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE DE BIEN DE MINEURS

après renvoi et au rabais s'il y a lieu

A VENDRE

Le onze avril mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément à : 1^o Marie-Louise-Lucie CROVETTO; 2^o Etienne-Claude-Joseph-Albert CROVETTO; 3^o Félix-Emmanuel-Joseph CROVETTO, frères et sœur, enfants mineurs du sieur Louis CROVETTO, décédé, et de la dame Elisabeth BŒUF, restée sa veuve; 4^o Albert-Louis CROVETTO; 5^o Dévote-Joséphine CROVETTO, épouse REYNIER, leurs frère et sœur majeurs;

Et, pour l'autre moitié, au sieur Joseph CROVETTO, leur oncle, et subrogé tuteur desdits mineurs.

Sur la poursuite :

1^o De la dame Elisabeth BŒUF, veuve CROVETTO, tutrice légale de ses enfants mineurs;

2^o Des frère et sœur CROVETTO, majeurs;

3^o Et du sieur Joseph CROVETTO.

Ces trois derniers se réunissant volontairement, et pour éviter des frais, à la tutrice des mineurs sus nommés, pour faire procéder à la vente dont s'agit.

Tous propriétaires à Monaco, y demeurant, et ayant M^e Valentin pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

En présence du sieur Louis AJANI, propriétaire et entrepreneur de travaux publics, demeurant aussi à Monaco, subrogé tuteur ad hoc desdits mineurs.

DÉSIGNATION :

UNE PARCELLE DE TERRAIN

située à Monaco, au quartier des Révoires, d'une superficie de quatre cent dix mètres quatre-vingt-dix décimètres carrés, longeant le lot numéro trois au nord, entourée de la route, pour tout le surplus, et désignée sous le numéro quatre, au plan de la propriété dont la vente a été autorisée par le jugement ci-après énoncé.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue, le trente juillet précédent, sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de cette ville; l'un et l'autre dûment enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code de Procédure Civile, une ordonnance en date du sept mars courant, enregistrée, a remis au onze avril prochain, l'adjudication de l'immeuble susdésigné, pour être procédé aux termes de l'article 389 dudit Code, c'est-à-dire au rabais si personne ne couvre la mise à prix ci-après.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de soixante-dix francs le mètre carré, soit, pour la parcelle présentement mise en vente à la somme totale de **Vingt-huit mille sept cent cinquante six francs**, ci **28,756 francs**.

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-treize, fol. 54, recto, case 5^e. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Elude de M^e Antoine BLANC, notaire, à Monaco 3. avenue de la Gare

ADJUDICATION

A MONACO, AVENUE DE LA GARE, 3

En l'Etude et par le ministère de M^e BLANC, notaire

LE SAMEDI 1^{er} AVRIL 1893, A 2 HEURES APRÈS-MIDI

1^o D'une villa dite Villa Apollon, située à Monte Carlo, boulevard Peirera, élevée d'un étage sur sous-sols et rez-de-chaussée.

Contenance : 140 mètres carrés.

Exposition plein midi.

Et 2^o Du mobilier garnissant cette villa.

Mise a prix : 40,000 francs

S'adresser pour tous renseignements, à M^e BLANC, notaire, dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à la villa.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire, à Monaco
3, avenue de la Gare

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le treize mars mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur et madame MIGNOT, ont acquis de monsieur Ange VAZORIO, négociant, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de café-restaurant, dénommé *Brasserie du Kremlin* exploité à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle de la rue Albert et de la rue Grimaldi, maison Chavanis.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans les huit jours sous peine de déchéance.

Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
3, avenue de la Gare

A VENDRE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES

Le samedi vingt-cinq mars, à deux heures, en l'étude et par le ministère de M^e BLANC, notaire

UNE PROPRIÉTÉ

sise à Roquebrune, quartier Costa, attenant à la route allant à la Turbie, à deux cents mètres de la route nationale, comprenant une jolie maison d'habitation, genre chalet. Un jardin potager avec orangers, citronniers et une source avec réservoir.

Contenance : 1,000 mètres carrés.

Mise à prix : 8,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur Jean TOSELLI, cocher, demeurant à Monaco, a acquis de Monsieur Antoine PARODI, cocher, demeurant aussi à Monaco, huit chevaux, trois voitures et cinq paires de harnais.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e VALENTIN, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Monsieur Achille OUSEAU remercie les personnes qui ont bien voulu s'associer à sa douleur en assistant, dimanche 12 du courant, aux obsèques de

Madame Marie OUSEAU

sa regrettée épouse, et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 mars 1893

NICE, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie	passagers.
ID. yacht à vapeur, <i>Ariès</i> , fr., c. de Rothschild	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Vanadis</i> , angl., c. Lay,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Nérine</i> , angl., c. Dallimore,	id.
MARSEILLE, b. <i>Jeune-Pierre</i> , fr., c. Sanmartin	brigues.
CANDIE, b.-g., <i>Giacomo Padre</i> , ital., c. Regolo,	vin.
CANNES. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	sable.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr. c., Davin,	id.

Départs du 6 au 12 mars

CANNES, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie	passagers.
ID. yacht à vapeur, <i>Ariès</i> , fr., c. de Rothschild,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Vanadis</i> , angl., c. Lay,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Nérine</i> , angl., c. Dallimore,	id.
SAINTE-RAPHAEL, b. <i>Jeune-Pierre</i> , fr., c. Sanmartin,	sur lest.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr. c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero.	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte.	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr. c. Roux,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin.	id.
TARRAGONE, br.-g., <i>Catterina</i> , monég., c. Bréglano, Tûts vides.	

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A MONTE CARLO

Ouverte de 9 heures à 5 heures et demie

PRIX D'ENTRÉE : 1 franc

DONNANT DROIT A UN BILLET DE TOMBOLA

CATALOGUE ILLUSTRÉ : 2 francs

Concerts. — Mercredi et Vendredi.

Matinées enfantines. — Dimanche, Mardi et Jeudi.

Tableaux de MM. Gérôme, Carolus Duran, A. Aublet, Brozik, Makowsky, Corcos, Demont, Duez, Falero, Français, Haité, de Uhde, Liebermann, Vuillefroy, Ziem, Clara, Montalba, Gyp, etc.

Pour la vente des œuvres d'art, s'adresser au bureau du Commissariat.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1^{er} Mars 1893

SOMMAIRE

MAURICE GUILLEMOT. — *L'Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo* (deuxième article), avec des reproductions des œuvres de HENRI CROSS, BERNSTAMM, RODIN et JOSEPH CHÉRET.

HUGUES LE ROUX. — *La Sorcellerie et les Poisons au dix-septième siècle*, d'après un ouvrage inédit.

PERCILLAC. — *Libres chroniques*.

UN FLANEUR. — *Mes Idées*.

ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*.

M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN	30 francs
UN NUMÉRO.....	3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique CONSO, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
6	761.2	60.7	58.7	58.5	59.2	12.2	13.6	13.2	12.2	11.5	88.2	S, S O modéré	Beau, nuageux,		
7	64.2	65.8	65.2	65.6	65.8	13.5	15.4	14.6	12.5	11.5	90.2	Calme	Beau		
8	64.8	64.2	63.2	62.7	62.5	13.2	14.8	13.5	11.5	9.6	85.2	Id.	Id.		
9	61.5	61.7	61.8	62.8	63.5	13.8	15.4	14.7	12.5	11.7	92.2	Id.	Id.		
10	64.5	64.2	63.5	63.7	63.7	13.2	14.2	13.2	12.2	12.2	90.2	Calme E, N E modéré	Id.		
11	64.2	64.2	64.3	64.6	65.6	14.2	15.2	14.2	11.7	11.2	91.2	Calme	Id.		
12	67.8	65.2	67.7	67.6	67.9	14.2	14.2	13.2	11.8	11.2	86.2	E, N E modéré, fort	Id.		
DATES						6	7	8	9	10	11	12			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	13.6	15.6	14.6	15.4	14.7	15.2	14.6		
						Minima	11.2	10.2	10.2	9.8	10.1	10.5	10.2	Pluie tombée : 00 ^{mm} 0	

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

A REMETTRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

S'adresser au bureau du journal

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE PAQUES

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du 27 mars au 11 avril 1893, en vertu du tarif spécial G. V. n° 2 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 13 avril.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Imprimerie de Monaco — 1893